



Les Amis du Parc naturel régional des Ardennes

ÉTONNER
Ardenne
ENCHANTER

BULLETIN D'INFORMATION n° 46

JUIN 2016

Le mot du Président

Bonjour, bonsoir, ce sera selon

Je reviens vers vous pour informer de certains éléments évoqués dans le bulletin d'avril.

Concernant **l'atelier Voie Verte**, plusieurs réunions seront programmées à partir du mois de juin et un rapport de conclusions et de propositions sera rendu avant la fin de cette année. Nous sommes actuellement quatre personnes impliquées sur le sujet : Hubert Brodier, Robert Raviat, Michel Degré et moi-même. Je tiens à préciser que ce travail a pour objectif de montrer et d'illustrer les éléments positifs et de donner des pistes d'améliorations et de projets. Nous nous appuyons sur des supports existants tels que l'association AF3V qui dispose de données sur les Véloroutes et Voies Vertes de toute la France et même ailleurs.

Sur le sujet des **plantes invasives**, nous souhaiterions vous solliciter, vous, les habitants, pour être les vigies sur le sujet dans votre commune et sur le territoire en général. Pour atteindre cet objectif, nous allons, après concertation avec les services du Parc naturel régional des Ardennes, mettre en ligne, courant juin, un document type. Il suffira de le remplir en cochant quelques cases et en donnant quelques informations simples. Nous aurons également besoin de deux photos représentatives de la station que vous aurez découverte ou que vous connaissez déjà.

Cette démarche me semble à la portée de toutes et de tous. Vous n'aurez plus qu'à

transmettre les infos à l'adresse mail des Amis du Parc afin qu'un inventaire soit progressivement réalisé et transmis aux services concernés. Comme vous ne connaissez pas tout sur ces fameuses espèces végétales, nous avons programmé, pour les bulletins suivants (tous les 2 mois), un petit supplément d'environ deux pages pour vous permettre de reconnaître et d'identifier ces plantes dont, entre autres, la renouée du Japon, la balsamine de l'Himalaya, la berce du Caucase ou encore l'arbre à papillons.

Je tenais également à vous avertir que la Fête du parc se tiendra le samedi 17 en soirée et le dimanche 18 septembre 2016 à Rocroi. Cette manifestation est une vitrine de ce qui se passe sur le territoire du Parc naturel régional des Ardennes. Comme elle se produit en même temps que les journées du Patrimoine, si vous souhaitez profiter des deux événements, veiller à réserver votre samedi pour vos découvertes patrimoniales et réservez votre dimanche à la Fête du Parc. Qu'on se le dise !

Je souhaiterais enfin attirer votre attention sur une série de sorties organisées par BAMEO sur les sites d'aménagement des barrages de la Meuse. J'ai eu l'opportunité de collaborer à la première sortie. Je vous incite à y participer car les intérêts sont à la fois techniques, économiques, environnementaux et sociaux. En bref, c'est une superbe occasion de découvrir un sujet dans les thématiques du Parc naturel régional des Ardennes et qui plus est dans un contexte particulier : au milieu de la Meuse.

Avant de vous quitter, si vous allez prochainement sur le site :

www.amisparcardennes.org

vous pourrez accéder aux trois tableaux trimestriels qui résument les sorties proposées par les Amis du Parc, les associations adhérentes aux Amis, le Parc naturel régional des Ardennes et autres...

Merci de votre attention

Le président des Amis du Parc



La candidature LEADER du Parc naturel régional des Ardennes sélectionnée

Après avoir déposé un dossier de candidature auprès du Conseil Régional, le territoire du Parc naturel régional des Ardennes se voit attribuer une dotation de 1,45 millions de crédits européens jusqu'en 2020. La mise en œuvre du programme débutera à la fin de l'année 2016.

La candidature est actuellement en cours de finalisation, en partenariat avec la Région et l'Agence de Services et de Paiement (ASP), afin d'aboutir à la signature de la convention-cadre. Dès le conventionnement, le contenu des fiches-actions, ainsi que les démarches à suivre pour les porteurs de projet, seront rendus publics.

Les projets locaux seront alors examinés et sélectionnés à partir de la fin d'année 2016, au regard des "spécificités LEADER" (*innovation, approche multi-partenaire, impact à l'échelle du territoire...*) et de la version définitive du programme d'actions en cours de précision. D'ores et déjà, les enjeux retenus sont les suivants :

- * Soutenir l'activité touristique, à travers la qualification de l'offre en itinérance douce et la valorisation des patrimoines remarquables et identitaires (*patrimoine géologique, sites historiques et fortifications, forêts, bois et légendes*),
- * Mobiliser les ressources locales, en

améliorant la connaissance des potentialités du territoire et en encourageant le développement des économies circulaires,

- * Soutenir la vitalité sociale du territoire, en favorisant la mise en place de formes innovantes de services de proximité et en créant de nouvelles manifestations culturelles.

Si vous avez actuellement un projet pour lequel vous souhaitez solliciter les fonds européens LEADER, dans l'attente du conventionnement, il est nécessaire d'envoyer une demande de subvention préalable à tout démarrage de travaux. Elle doit comporter à minima les éléments suivants :

- * identification du bénéficiaire,
- * description et localisation du projet,
- * plan de financement prévisionnel du projet (faisant apparaître les dépenses prévisionnelles et les financements prévisionnels dont la subvention LEADER),
- * calendrier prévisionnel du projet.

Pour plus d'informations sur le programme LEADER 2014-2020, vous pouvez contacter :

Pauline BRACONNIER

Chargée de mission LEADER
03 24 42 90 57

leader@parc-naturel-ardennes.fr



Le Conservatoire d'Espaces Naturels de Champagne-Ardenne et l'Office National des Forêts, gestionnaires de la Réserve Naturelle Nationale de la Pointe de Givet, ont le plaisir de vous inviter,

**Samedi 11 juin 2016,
à la Fête du conte : la réserve à histoires
qui se déroulera à Rancennes.**

Ce sont les Monts de Fromelennes, l'un des 10 sites qui composent cette réserve naturelle, qui accueilleront conteurs, conteuses et musiciens de la compagnie Le Tétras Lyre.

De 16h jusqu'au bout de la nuit, ils vous proposeront de voyager dans l'univers magique des histoires.

Au programme :
Goûter (offert pour les enfants),
contes pour les enfants (0-3 ans et à partir de 4 ans),
apéro concert, contes sous les étoiles...
Et aussi des animations surprise autour et dans les arbres !

La légende de la coccinelle

Pourquoi appelle-t-on la coccinelle « La Bête à Bon Dieu » ?

Les coccinelles sont appelées familièrement les « Bêtes à Bon Dieu ». Ce surnom est tiré d'une légende du X^{ème} siècle.

Condamné à mort pour un meurtre commis à Paris, un homme, qui clamait son innocence, a dû son salut à la présence du petit insecte.

En effet, le jour de son exécution publique, le condamné devait avoir la tête tranchée. Mais une coccinelle se posa sur son cou. Le bourreau tenta de l'enlever, mais le coléoptère revint à plusieurs reprises se placer au même endroit.

Le Roi Robert II (972-1031) y vit une intervention divine et décida de gracier l'homme. Quelques jours plus tard le meurtrier fut retrouvé.

Cette histoire s'est très vite répandue et la coccinelle fut dès lors considérée comme un porte-bonheur qu'il ne fallait pas écraser.

Christine DUPONT



Rendez-vous du Parc

Samedi 04 juin 2016 à Montcornet

« Sur les traces de l'Équitour à pied ! »

Balade découverte « champêtre » de 6 kms, pour rejoindre Montcornet.

Départ de Arreux à 16h, rendez-vous devant la mairie.

Arrivée au château en début de soirée et rencontre avec les cavaliers.

Animation musicale avec « The Woodies » ; les trois musiciens, au gré de musiques d'Irlande, de Bretagne, d'Ardenne et d'ailleurs nous permettront de goûter le plaisir d'être ensemble, dans une ambiance rappelant les « feux de camps »

Un barbecue de nuit clôturera cette journée.

À 23h30 retour aux voitures

Participation aux frais : barbecue 8 € adultes et 6 € -de 18 ans plus 2 € pour l'entrée du château.

Réservation obligatoire au 03 24 42 90 57

Organisé par les Amis du Parc et le Comité départemental du Tourisme Équestre

Samedi 25 juin 2016 à Bossus-Les-Rumigny

« Plantes de nos prairies et jardins »

Nous serons accueillis au gîte du Carbonnet à Bossus-Les-Rumigny.

Le propriétaire des lieux nous emmènera à la découverte des plantes méconnues des prés et jardins de Thiérache.

De 14 h à 17 h ; balade +/- 3 km ; tout public ; gratuit

Prévoir chaussures de marche, gourde et vêtements de pluies

Places limitées, réservation auprès du Parc au 03 24 42 90 57

Organisé par les Amis du Parc et le Gîte du Carbonnet



Marchés des producteurs de Pays



Samedi 04 juin

À partir de 10h

À Civet



Vendredi 10 juin

À partir de 15h30

À Charleville-Mézières

Vendredi 24 juin

À partir de 15h30

À Renwez

Édition 2016 : Devine qui vient nicher chez moi ? À vos observations !



Pour la cinquième année consécutive, la LPO invite les naturalistes en herbe à participer à l'enquête nationale « Devine qui vient nicher chez moi ? ». **Du 15 avril au 30 septembre**, tous ceux qui le souhaitent pourront observer les oiseaux qui nichent dans leurs jardins pour évaluer l'efficacité des nichoirs. L'occasion également de mesurer l'état de santé d'une partie de l'avifaune nicheuse sur notre territoire et de sensibiliser à la

protection de la nature de proximité.

Les nichoirs à la loupe !

Votre nichoir est-il occupé ? Qui sont ses locataires au printemps ? Pendant les 5 mois et demi qui correspondent à la saison de nidification des espèces concernées, chacun pourra saisir facilement les observations sur un module mis en place sur le site internet de la LPO.

Cette enquête nationale est indispensable à plus d'un titre !

- * collecter des informations sur l'occupation des nichoirs par espèce et par type de nichoir,
- * développer les nichoirs les mieux adaptés aux espèces en déclin,
- * évaluer l'impact des changements climatiques sur la reproduction des oiseaux.

Pour de plus amples renseignements consultez le site : www.lpo.fr

Dimanche 5 juin à Monthermé

« Rendez-vous aux jardins de l'Abbaye »

Dans un cadre historique remarquable, parmi de nombreux stands : bourse (troc) aux plantes et aux simples, marchés aux fleurs et produits de l'abbaye, pépiniéristes, expositions...

À partir de 10h, tout public, gratuit Buvette et petite restauration sur place

Ass. Pour la sauvegarde du Patrimoine de Monthermé-LavalDieu

Samedi 11 juin à Givet

« Trocs de Plants »

Vous apportez vos plants en surplus, des outils, des livres de jardinage, des semences... et vous repartez avec des plantes que vous trouverez sur place.... Conférences-causerie sur le jardinage biologique et ateliers divers....

Association Mon Plaisir à Givet

**Vous pouvez télécharger les précédents bulletins d'information
sur notre site : www.amisparcardennes.org**

Nom : Prénom : Structure :
Adresse : Code postal : Ville :
Téléphone : Courriel : N° Siret :

Adhésion : Personne physique : 10 € Personne morale : 25 €

Règlement de ma cotisation pour un montant de€

Par chèque à l'ordre de « Les Amis du Parc Naturel Régional des Ardennes »

Par virement - Coordonnées pour virement : CA NORD EST Givet
IBAN : FR76 1020 6081 1198 7251 9632 605
BIC : AGRIFRPP802

Fait à Le :

Association Les Amis du Parc naturel régional des Ardennes
amisparcardennes@gmail.com www.amisparcardennes.org

Signature

*Adhésion à envoyer à : Bernard Masson, 7 rue des Forges, Linchamps, 08800 Les Hautes-Rivières
ou par courriel à : amisparcardennes@gmail.com*

Adhésion 2016